



- 1 PANNEAUX DE GYPSE RECOUVERT DE MATS DE VERRE HYDROFUGE
- 2 TREILLIS STANDARD
- 3 MEMBRANE / BASE HYDROFLEX AKRIL-GUARD
- 4 APPRÊT PRIMEX
- 5 FINITION

Description

Le système adex-POOL est un système mural spécialement conçu pour les endroits très humides tel que les piscines intérieures. Pour aider à gérer la vapeur d'eau, le système est installé directement sur un support de carrelage résistant à l'humidité et à la moisissure et intègre une membrane pare-vapeur comme couche de base. Le système de finition adex-POOL exige qu'un système d'échange d'air soit en place afin de contrôler le niveau d'humidité dans la pièce.

Bénéfices

- Durable et flexible
- Protection du substrat continue
- Flexibilité de conception architecturale
- Résiste à la saleté, la décoloration et à l'abrasion
- Léger, durable, et repousse l'humidité
- Préviend la progression de l'humidité à travers le mur

Caractéristiques

- Membrane continue sur le substrat
- Choix de couleurs illimités
- Application directe
- Matériaux à faible perméance

Ce document vise à aider le professionnel d'un projet (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) à rédiger un devis technique. Les informations qu'il contient sont mises à sa disposition à titre indicatif seulement. Le professionnel assume l'entière responsabilité d'évaluer l'utilité, la conformité et la convenance des dites informations quant au projet spécifique. Il s'engage à faire la vérification des données techniques contenues au présent document afin de s'assurer de leur applicabilité audit projet. Dès lors que telle utilisation est faite par le professionnel, celui-ci prend la charge des dites informations comme si elles étaient siennes. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée.

PARTIE 1 GÉNÉRALITÉS

1.1 EXIGENCES CONNEXES

1. Section 01 40 00: Exigence de la qualité
2. Section 03 30 00: Coffrages et accessoires pour béton
3. Section 04 20 00: Maçonnerie en éléments
4. Section 05 40 00: Charpente métallique légère pressée à froid
5. Section 06 10 00: Charpente de bois
6. Section 07 20 00: Isolant thermique
7. Section 07 25 00: Membranes résistantes aux intempéries
8. Section 07 60 00: Solin et tôle
9. Section 07 90 00: Produits d'étanchéité
10. Section 08 00 00: Bordereau des portes et cadres
11. Section 09 28 00: Panneau d'appui
12. Section 09 90 00: Peinturage

1.2 DESCRIPTION

1.2.1 Le système adex-POOL est un revêtement léger, spécialement conçu pour une application intérieure et directe afin de créer une finition esthétique, disponible dans un choix illimité de couleurs et une variété de textures. Le système permet l'utilisation de détails architecturaux tel que, entres autres, des moulures, coins et lattes.

1.2.2 Le système adex-POOL est constitué des éléments suivants :

- Panneaux de support muraux (Gypse recouvert de mats de verre hydrofuge);
- Treillis d'armature en fibre de verre;
- Membrane / Couche de base copolymère imperméable;
- Couche d'apprêt;
- Couche d'enduit de finition 100% acrylique

1.3 RÉFÉRENCES

1.3.1 ASTM International
1.3.1.1 ASTM B117: Standard Practice for

Operating Salt Spray (Fog) Apparatus;
1.3.1.2 ASTM C666: Standard Test Method for Resistance of Concrete to Rapid Freezing and Thawing;
1.3.1.3 ASTM D522: Standard Test Methods for Mandrel Bend Test of Attached Organic Coatings;
1.3.1.4 ASTM D523: Standard Test Method for Specular Gloss;
1.3.1.5 ASTM D570: Standard Test Method for Water Absorption of Plastics;
1.3.1.6 ASTM D822: Standard Practice for Filtered Open-Flame Carbon-Arc Exposures of Paint and Related Coatings;
1.3.1.7 ASTM D1623: Standard Test Method for Tensile and Tensile Adhesion Properties of Rigid Cellular Plastics;
1.3.1.8 ASTM D2126: Standard Test Method for Response of Rigid Cellular Plastics to Thermal and Humid Aging;
1.3.1.9 ASTM D2370: Standard Test Method for Tensile Properties of Organic Coatings;
1.3.1.10 ASTM D2842: Standard Test Method for Water Absorption of Rigid Cellular Plastics;
1.3.1.11 ASTM D4541: Standard Test Method for Pull-Off Strength of Coatings Using Portable Adhesion Testers;
1.3.1.12 ASTM D5034: Standard Test Method for Breaking Strength and Elongation of Textile Fabrics (Grab Test);
1.3.1.13 ASTM D5420: Standard Test Method for Impact Resistance of Flat, Rigid Plastic Specimen by Means of a Striker Impacted by a Falling Weight (Gardner Impact);
1.3.1.14 ASTM E96: Standard Test Methods for Water Vapor Transmission of Materials;
1.3.1.15 ASTM E283: Standard Test Method for Determining Rate of Air Leakage Through Exterior Windows, Curtain Walls, and Doors Under Specified Pressure Differences Across the Specimen;
1.3.1.16 ASTM E330: Standard Test Method for Structural Performance of Exterior Windows, Doors, Skylights and Curtain Walls by Uniform Static Air Pressure Difference;
1.3.1.17 ASTM E331: Standard Test Meth-

od for Water Penetration of Exterior Windows, Skylights, Doors, and Curtain Walls by Uniform Static Air Pressure Difference;

- 1.3.1.18 ASTM E1131: Standard Test Method for Compositional Analysis by Thermogravimetry;
- 1.3.1.19 ASTM E1252: Standard Practice for General Techniques for Obtaining Infrared Spectra for Qualitative Analysis;
- 1.3.1.20 ASTM E2098: Standard Test Method for Determining Tensile Breaking Strength of Glass Fiber Reinforcing Mesh for Use in Class PB Exterior Insulation and Finish Systems (EIFS), after Exposure to a Sodium Hydroxide Solution;
- 1.3.1.21 ASTM G 155: Standard Practice for Operating-Xenon Arc Light Apparatus, for Exposure of Non-metallic Materials.
- 1.3.2 CSA International
 - 1.3.2.1 CAN/CSA A3000: Compendium des matériaux liants (contient A3001, A3002, A3003, A3004, et A3005).
- 1.3.3 Conseil national de recherches Canada (CNRC)
 - 1.3.3.1 Centre Canadien des Matériaux de Construction (CCMC): Guide technique du CCMC visant les systèmes d'isolation par l'extérieur avec enduit mince EIFS.
- 1.3.4 Underwriters' Laboratories of Canada (ULC)
 - 1.3.4.1 CAN/ULC S102 : Méthode d'essai normalisée caractéristiques de combustion superficielle des matériaux de construction et assemblages;
 - 1.3.4.2 CAN/ULC S114 : Méthode d'essai normalisée pour la détermination de l'incombustibilité;

1.4 EXIGENCES CONCEPTUELLES

- 1.4.1 Tous les travaux doivent respecter les codes et normes en vigueur, les recommandations du fabricant et les règles de l'art en construction.
- 1.4.2 Le système de substrat doit être conçu pour résister à toutes les charges, telles que charges mobiles, permanentes, surcharges, charges sismiques, appels d'air, etc...
- 1.4.3 Sur une surface non verticale, la pente minimale sera de six sur douze (6/12) et d'une longueur maximale de 250 mm (10").
- 1.4.4 Le substrat devra être recouvert d'une membrane d'étanchéité, scellée aux joints et aux ouvertures.
- 1.4.5 Le substrat pourra être composé de :
 - a) Briques, de maçonnerie ou de

- béton;
- b) Panneaux de fibrociment;
- c) Plaques de plâtre traité revêtues d'un feutre de fibre de verre résistant aux alcalis conforme à la norme ASTM C1178";
- d) Panneaux de contreplaqué ou de copeaux orientés (OSB).

1.4.6 Des joints de mouvement devront être installés aux endroits suivants :

- 1.4.6.1 Aux joints de mouvement du substrat;
 - 1.4.6.2 À la jonction de tous matériaux différents;
 - 1.4.6.3 À la jonction de tous substrats différents;
 - 1.4.6.4 Aux joints de mouvement du bâtiment;
 - 1.4.6.5 À des distances maximales de 10 m (30 pi.) pour contrer la dilatation thermique.
 - 1.4.6.6 Aux endroits où l'on prévoit une déflexion supérieure à L/240.
 - 1.4.6.7 Au niveau des planchers (pourrait être non nécessaire quand des poutres en bois d'ingénierie sont utilisées).
- 1.4.7 Les joints d'expansion, ou les coupe-feux, devront traverser l'épaisseur du système et inclure des solins métalliques appropriés fixés au substrat (joints horizontaux).

1.5 ASSURANCE QUALITÉ

1.5.1 Manufacturiers

- 1.5.1.1 Le manufacturier du système SIFE devra être Systèmes Adex Inc.
- 1.5.1.2 Être membre en règle du Conseil Canadien des SIFEs (EIFS Council of Canada).
- 1.5.1.3 Tout autre fabricant de matériaux en tierce-partie devra être approuvé par Systèmes Adex Inc.

1.5.2 Appicateurs

- 1.5.2.1 L'appicateur devra avoir les licences et les permis nécessaires.
- 1.5.2.2 L'appicateur devra avoir un minimum de 2 ans d'expérience dans l'installation de SIFEs et disposer de suffisamment de matériel et de main-d'œuvre qualifiée pour mettre en œuvre le projet.
- 1.5.2.3 L'appicateur devra suivre les directives du manufacturier pour l'installation de toutes les composantes du système.

1.6 LIVRAISON, ENTREPOSAGE ET MAINTENANCE

- 1.6.1 Tous les matériaux fournis par Systèmes ADEX devront être livrés dans leur emballage d'origine avec l'identification lisible du fabricant.

- 1.6.2 Tous les matériaux fournis par Systèmes ADEX devront être entreposés dans un endroit frais et sec, à l'abri du soleil, des intempéries et des dommages, et à des températures supérieures à 5°C (41°F).
- 1.6.3 Tous les matériaux fournis par Systèmes ADEX devront être protégés contre les intempéries, et à l'abri de la chaleur excessive (températures supérieures à 32 °C (90 °F)).

1.7 ÉCHANTILLONS ARCHITECTURAUX

- 1.7.1 Sur demande, Adex ou son distributeur fournira un échantillon de la couleur ainsi que la texture d'une grandeur minimum de 200 mm x 200 mm (8" x 8").
- 1.7.2 Les travaux de finition ne doivent pas débuter avant que les échantillons ne soient approuvés par le professionnel.

1.8 MAQUETTE DE CHANTIER

- 1.8.1 Construire un panneau/maquette sur une partie d'un mur réel faisant partie du chantier tel qu'indiqué par le professionnel. Le panneau, une fois approuvé, doit représenter le standard pour le projet et aucun travail de qualité inférieure ne sera accepté. Le panneau/maquette doit correspondre aux échantillons tels que fournis par le fabricant (voir paragraphe 1.7 de cette section).

1.9 CONDITIONS AU CHANTIER

- 1.9.1 Le système de revêtement devra être installé sur un substrat et dans des conditions climatiques au dessus de 5°C (41°F).
- 1.9.2 Un chauffage et une ventilation adéquats devront être fournis lors de l'installation à des températures sous les 5°C (41°F).
- 1.9.3 Une température ambiante d'au moins 5°C (41°F) devra être maintenue après l'installation du système de revêtement durant une période minimale de 24 heures, ou plus si nécessaire, pour assurer un séchage complet.
- 1.9.4 L'installation du système de revêtement devra être coordonnée avec les autres corps de métier.

1.10 AUTRES SYSTÈMES

- 1.10.1 Les systèmes considérés équivalents à adex-POOL devront être approuvés par écrit par l'architecte, au moins dix (10) jours ouvrables avant la date de fermeture des soumissions

1.11 GARANTIE

- 1.11.1 Sur demande, le fabricant fournira une garantie certifiant que les matériaux sont conformes à ce devis et exempts de défaut de fabrication pour une période de 5 ans suivant la fin des travaux d'installation.

PARTIE 2 PRODUITS

2.1 MANUFACTURIER

- 2.1.1 Toutes les composantes du système adex-POOL devront être achetées de Systèmes ADEX Inc. ou de ses distributeurs autorisés. Aucun remplacement ou ajout de matériaux ne pourra se faire sans le consentement écrit du fabricant.

2.2 PRODUITS

- 2.2.1 Panneaux de support
- 2.2.1.1 Devra être un produit à base de gypse avec noyau résistant à l'eau et mat de fibre de verre (recto verso) qui résiste à l'humidité. La surface du panneau devra aussi résister à l'eau et être un copolymère vulcanisé à chaud.
- 2.2.1.2 Le panneau devra respecter les normes ASTM C1178: Glass-Mat Faced Gypsum Backing Boards, et rencontrer les exigences suivantes:
- a) Résistant aux moisissures (ASTM D3273): 10, essai de fabrication.
 - b) Perméance à la vapeur (ASTM E96): Pas plus de 1.0 US.
 - c) Robinson Floor Test Rating (ASTM C627): Light commercial.
- 2.2.1.3 Les produits acceptés inclus; DensShield Tile Backer et DensShield Fireguard -Type X Tile Backer fabriqué par Georgia Pacific, GlasRoc Tilebacker fabriqué par CertainTeed.
- 2.2.1.4 Tout autre panneau de support devra être approuvé par Systèmes Adex Inc., par écrit.
- 2.2.2 Couche de base / Membrane pare-vapeur
- 2.2.2.1 Devra être un produit à base 100% acrylique, tel que HYDROFLEX-GUARD, mélangée à poids égal avec du ciment GU
- 2.2.2.2 Devra respecter les exigences de la norme UEAct article 3.3.1.1. pour l'imperméabilité à l'eau.
- 2.2.2.3 Devra respecter les exigences de la norme ASTM-E-283 pour la perméabilité à l'air.
- 2.2.2.4 Devra être fabriquée par Systèmes ADEX Inc.
- 2.2.2.5 La conception et l'emplacement

de tous les pare-air et pare-vapeur est la responsabilité du professionnel du bâtiment.

2.2.3 Treillis d'armature.

2.2.3.1 Devra être vendu par Systèmes ADEX Inc. ou par ses distributeurs autorisés.

2.2.3.2 Devra respecter la norme ASTM D-5034.

2.2.3.3 Sera de différent poids selon les besoins

a) TREILLIS QUICK TAPE:

65g/m² (2 oz/vg²)

b) TREILLIS DE DÉPART :

150g/m² (4.5 oz/ vg 2)

c) TREILLIS STANDARD (DESIGN) :

150g/m² (4.5 oz/ vg 2)

d) TREILLIS STANDARD PLUS :

190g/m² (6 oz/ vg 2)

e) TREILLIS INTERMÉDIAIRE :

375g/m² (11 oz/ vg 2)

f) TREILLIS ARMURE :

500g/m² (15 oz/ vg 2)

g) TREILLIS DE COIN :

305g/m² (9 oz/ vg 2)

2.2.4 Couche d'apprêt :

2.2.4.1 Devra être un composé acrylique, contenant de la silice, applicable au rouleau, tel que le PRIMEX, manufacturé par Systèmes ADEX Inc. L'utilisation de l'apprêt PRIMEX est fortement recommandée. Il permet d'ajouter de la profondeur à la couleur, d'accroître le pouvoir couvrant de la finition et d'en augmenter sa longévité.

2.2.5 Enduit de finition acrylique :

2.2.5.1 Devra être un produit en pâte, à base 100% acrylique, mélangé en usine, prêt pour usage, avec couleur et texture intégrées.

2.2.5.2 Sera de texture [voir les textures au catalogue ADEX].

2.3 AUTRES MATÉRIAUX

2.3.1 Ciment

2.3.1.1 Sera de Type GU et conforme à la norme CSA-A3001, frais et exempt d'agglomérats.

2.3.2 Eau

2.3.2.1 Sera limpide, exempte de débris et potable.

2.3.3 Membrane de transition

2.3.3.1 Devra être flexible et testée pour son adhésion avec les composantes du système. Les produits acceptés sont le RUBAN EIFS TAPE avec l'apprêt approprié ainsi que le SCELLANT et TREILLIS A-FLEX. Tout autre matériel devra être approuvé par Système Adex Inc.

2.3.4 Cordons de scellement & Calfeutrant

2.3.4.1 Vous référer à la section 07 90

00.

2.3.4.2 Les cordons de scellement devront être de type à cellules fermées.

2.3.4.3 Utiliser uniquement des calfeutnants à bas module à longue durée de vie. Utiliser du calfeutrant compatible avec le SIFE et les autres surfaces. Les produits utilisés doivent rencontrer la norme ASTM C1481 - 12 Standard Guide for Use of Joint Sealants with Exterior Insulation and Finish Systems (EIFS).

2.4 ESSAI DU SYSTÈME

2.4.1 Les tests effectués par des laboratoires indépendants sur les enduits spécifiés pourront être exigés par l'architecte ou le représentant du propriétaire.

2.4.2 Les propriétés observées devront égaler ou surpasser les valeurs suivantes selon les méthodes énumérées :

MÉTHODE DE TEST

DURABILITÉ SOUS VARIATIONS CLIMATIQUES: CCMC TG APPENDICE A2 (60 CYCLES)

Aucune fissuration, coulure ni cloquage de la base; aucun délaminage, décollement ni craquelage de la finition

VIEILLISSEMENT ACCÉLÉRÉ : ASTM G 155 (EXPOSITION 2000 HRS)

Aucun effet nuisible

RÉSISTANCE AUX PROJECTIONS DE SEL: ASTM-B117 (EXPOSITION DE 300 H)

Aucun effet nuisible

RÉSISTANCE À LA MOISSURE ET AUX CHAMPIGNONS: CCMC 6.8

Aucune croissance de moisissure ni de champignon

IMPERMÉABILITÉ: CCMC 6.6.

≥ 2 heures

ABSORPTION D'EAU: CCMC 6.7.

≤ 20%

TRANSMISSION DE LA VAPEUR D'EAU: ASTM E96

plus de 170 ng/Pa.s.m²

■ méthode de test

■ résultat

PARTIE 3 EXÉCUTION**3.1 INSPECTION**

- 3.1.1 Le substrat sera examiné pour s'assurer qu'il est en bon état, solide, sans vide ou projection.
- 3.1.2 Tous les solins métalliques seront examinés pour s'assurer qu'ils permettent l'évacuation d'éventuelles infiltrations vers l'extérieur.
- 3.1.3 L'architecte et le maître d'œuvre devront être avisés de toute anomalie et les travaux devront être interrompus jusqu'à ce que la situation soit corrigée.

3.2 PRÉPARATION

- 3.2.1 Les bouches de ventilation et autres canalisations, les câbles et les prises seront protégés de manière adéquate avant de commencer l'installation.
- 3.2.2 Les travaux adjacents (tels la brique, les revêtements, le béton...) doivent être protégés afin d'éviter les dommages durant l'installation des produits Adex.
- 3.2.3 S'assurer que le bassin de la piscine ou toute autres installation soit vide et que l'humidité relative soit inférieur à 60%.

3.3 MÉLANGE

- 3.3.1 Membrane HYDROFLEX GUARD
 - 3.3.1.1 Mélanger le contenu du contenant de membrane Hydroflex jusqu'à l'homogénéité du produit. Cela permettra d'éliminer toute décantation de matière en raison de l'entreposage.
 - 3.3.1.2 Dans un récipient propre seront mélangés, à poids égal, la membrane HYDROFLEX GUARD et le ciment hydraulique type GU. Ajouter le ciment petit à petit afin d'éviter les grumeaux de se produire.
 - 3.3.1.3 Lorsque le produit sera homogène, attendre 5 minutes, puis agiter à nouveau.
 - 3.3.1.4 Une quantité minimale d'eau peut être ajoutée afin d'ajuster la consistance. Aucun autre produit (tel antigel, accélérateur ou autre) ne pourra y être ajouté.

3.4 INSTALLATION

- 3.4.1 Panneaux de support muraux
 - 3.4.1.1 Installer les panneaux de support muraux tel que spécifié par le manufacturier.
- 3.4.2 Membrane de transition
 - 3.4.2.1 Une membrane d'étanchéité flexible autocollante (RUBAN EIFS TAPE ou

SCELLANT ET TREILLIS A-FLEX) devra être installée pour sceller toutes les jonctions du substrat aux matériaux différents (ouvertures, insertions, etc.)

- 3.4.2.2 Lire les fiches techniques pour obtenir des instructions complètes d'installation sur les membranes A-FLEX.

3.4.3 Traitement des joints de revêtement

- 3.4.3.1 Le traitement des joints devra être complété tel que décrit dans la fiche technique de la membrane hydrofuge.

3.4.4 Membrane / Couche de base & treillis d'armature

- 3.4.4.1 Un TREILLIS STANDARD (DESIGN) sera incorporé dans la membrane HYDROFLEX GUARD pour agir de guide afin d'obtenir une épaisseur minimale et contrôlée de la membrane et pour traiter les joints du substrat.

- 3.4.4.2 D'abord appliquer la membrane HYDROFLEX GUARD sur la surface du substrat d'une couche uniforme de 2 mm (3/16"). Ensuite y incorporer le TREILLIS STANDARD (DESIGN) avec une truelle en commençant par le centre du treillis vers l'extérieur afin de prévenir les plissements. Étendre la membrane uniformément en éliminant les coups de truelle.

- 3.4.4.3 L'épaisseur de la membrane HYDROFLEX GUARD doit être suffisante pour couvrir et cacher complètement le treillis.

- 3.4.4.4 Une bande de treillis de départ de 300 mm (12") de long sera installée dans le mélange de BASE ADEX en angle de 45° aux coins de toutes les ouvertures.

- 3.4.4.5 Ajouter une couche additionnelle de membrane si nécessaire lorsque l'application initiale est complètement sèche.

a) Le TREILLIS ARMURE est recommandé dans les zones à fort trafic (en option).

b) Le TREILLIS ARMURE sera installé aux endroits tels que spécifiés aux plans.

c) Le mélange de BASE ADEX sera appliqué à une épaisseur de 2,4 mm (3/32") afin d'y encastrer le treillis Armure (de préférence installé à la verticale). La surface sera immédiatement aplanie afin de cacher complètement le treillis.

d) Les joints de ce treillis ne devront pas se chevaucher.

e) Le treillis Armure sera installé jusqu'à la hauteur indiquée aux plans.

f) Toutes les couches de TREILLIS AR-

MURE devront être recouvertes d'une couche de TREILLIS STANDARD.

- 3.4.4.6 Le TREILLIS DE COIN est recommandé pour tous les coins intérieurs/extérieurs d'importance. Le treillis de coin sera installé sur tous les coins intérieurs/extérieurs exposés tels que spécifiés aux plans et devis.
- 3.4.4.7 Un minimum de vingt-quatre heures devra s'écouler entre la pose du mélange de BASE ADEX et la pose de l'enduit de finition.
- 3.4.5 Apprêt
 - 3.4.5.1 Une couche d'apprêt PRIMEX (de même couleur que la finition) sera appliquée uniformément sur toute la surface, à l'aide d'un rouleau à peindre 10 mm (3/8").
 - 3.4.5.2 La couche d'apprêt PRIMEX devra être sèche avant la pose de l'enduit de finition.
- 3.4.6 Enduit de finition
 - 3.4.6.1 Une couche compacte d'enduit de finition, de texture [voir au CATALOGUE ADEX], sera appliquée à la truelle, à une épaisseur égale à celle de l'agrégat le plus gros, de façon continue, en maintenant un côté humide. Elle sera nivelée immédiatement pour lui donner une apparence uniforme et sans reprise.
 - 3.4.6.2 Ne pas appliquer les enduits de finition en plein soleil.
 - 3.4.6.3 Ne pas appliquer les enduits de finition sur les parois où il y aura installation de mastic d'étanchéité.
 - 3.4.6.4 Les conditions météorologiques ont une influence sur les temps d'application et de séchage des enduits de finition.
- 3.4.7 Produits d'étanchéité

3.4.7.1 Vous référer à la section 07 90 00 Produits d'étanchéité.

3.4.7.2 Le calfeutrant doit être installé dans les meilleurs délais. Protéger les joints ouverts contre les infiltrations d'eau au cours de la période de construction avec un boudin de scellement jusqu'à ce que le joint soit scellé de façon permanente.

3.5 PROTECTION

- 3.5.1 S'assurer que l'entrepreneur général protégera tous les travaux contre les infiltrations et les dommages par l'installation sans délai des solins et des mastics d'étanchéité nécessaires.
- 3.5.2 Fournir une protection contre la saleté, l'eau, l'humidité élevée et le gel, jusqu'à ce que les matériaux soient entièrement secs.

3.6 NETTOYAGE

- 3.6.1 Les matériaux abandonnés par l'installateur devront être enlevés.
- 3.6.2 L'installateur devra nettoyer les surfaces et matériaux adjacents.

TOUTE DEMANDE DE MODIFICATION À CE DEVIS ET À LA PROCÉDURE D'APPLICATION DOIT ÊTRE AUTORISÉE PAR ÉCRIT PAR SYSTÈMES ADEX INC.

Le présent document contient les recommandations actuelles applicables à l'installation du système adex-POOL. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes Adex inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes Adex inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, défectuosités, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée. **SVP consulter www.adex.ca pour obtenir la dernière version de ce document.**

CENTRE DES AFFAIRES

7911, Marco Polo
Montréal (Québec) Canada H1E 1N8
www.adex.ca
T 514-648-1213 | F 514-648-9597

Novembre 2025

